

## JSCS... De la proximité à la disparition

En plein été la circulaire du Premier Ministre du 24 juillet 2018 (n°6029/SG) a commandé une réorganisation complète des services déconcentrés de l'État et de ses opérateurs :

- Retrait progressif de l'État sur un certain nombre de politiques publiques ;
- Fusion entre DDI, mais aussi entre DDI et services de préfecture ;
- Jumelage de deux ou plusieurs DDI de départements limitrophes ;
- Délégation de compétence confiée à une DDI au profit d'autres départements ou à une échelle inter-régionale ;
- Mise à disposition de compétences « rares » au profit d'autres DDI ;
- Mutualisation immobilière par regroupement des services de l'État implantés dans une même commune ;
- Généralisation de secrétariats généraux communs entre DDI, Préfecture, Sous-Préfecture, etc.

L'idée maîtresse, toujours la même : faire des économies d'échelle et délester.

Une autre circulaire du Premier Ministre du 24 juillet 2018 (n°6030/SG) cible les services d'Administration Centrale :

- Déconcentration maximale, « la plus ambitieuse possible », de décisions et d'actes de gestion.
- Réorganisation profonde des Administrations Centrales en prolongement de la revue des missions.

Peu avant le rapport « Action Publique 2022 » avait fuité. Les circulaires ministérielles ne venaient que confirmer des orientations déjà arrêtées.

La feuille de route est claire. Les préfets devaient faire des propositions d'organisation et de fonctionnement pour la seconde quinzaine d'octobre ! Terminé depuis quelques semaines, le simulacre de concertation a permis aux préfets de régions et départements de proposer des « regroupements » et mutualisations qui vont dans le sens d'un renforcement des prérogatives préfectorales au nom de l'interministériel. Seules les missions dites régaliennes échappent dans ces circulaires aux économies d'échelle qui vont être arbitrées dans un calendrier restreint désormais.

Pour le Sport, la « nouvelle » gouvernance est venue conforter un peu plus le scénario avec une direction des sports allégée, recentrée sur le réglementaire.

## Le scénario mortifère des DDCS/PP

Les DDCS ont désormais un volume d'emplois inférieur à 100. Les personnels Jeunesse et Sports n'y représentent plus qu'une fourchette allant de 4 à 20 ETP par DDCS/PP. Ce n'est même plus un squelette mais une trace de ministère.

Ne pas quitter les DDI c'est y disparaître, soit sur des missions réglementaires (donc plus du tout éducatives) au sein d'une préfecture, soit être transféré dans une collectivité si - comme le préconise le rapport AP 2022 - les compétences sport et jeunesse sont versées aux collectivités (régions chefs de file des collectivités sur compétences partagées).

La mutualisation est un parfait cheval de Troie pour raboter, gommer et optimiser. Elle vient instiller au quotidien la dépendance des moyens de travail suspendus aux décisions du préfet devenu « grand mutualisateur » multi BOP et gestionnaire omnipotent.

## La proximité ? Quelle proximité ?

la FSU défend des services publics de proximité mais les DDCS/PP s'étiolent gravement et aussi bien les effectifs Affaires Sociales que Jeunesse et Sports fondent d'année en année. Les équipes de direction n'hésitent d'ailleurs pas, avec l'accord des R BOP, à transformer les emplois JS en attachés ou secrétariats polyvalents. Du côté des services vétérinaires, la privatisation est en route et du côté de la répression des fraudes le même phénomène de destruction d'emplois est en cours.

Le renforcement de l'échelon départemental est un leurre. Les gouvernements qui se suivent depuis la RGPP ont mis en place l'interministériel comme centrifugeuse à missions et statuts. Y affecter des agents de l'État sert non pas à renforcer le service public mais à éteindre sa légitimité en privatisant et transférant les missions.

Déjà l'accompagnement des publics et des opérateurs, ne devient plus possible ou bien il n'est plus compris, ni demandé. La politique du chiffre, du tableur (reporting) et celle de la représentation institutionnelle servent de référence à de nouvelles pratiques. Résultat ? On passe à côté des nouveaux enjeux que représente la montée en puissance des intercommunalités et des conseils de développement.

## Le scénario DR+UT est réaliste et fait du sens

La FSU défend le principe d'une mise en réseau des CREPS (comme centres de ressources JEP/Sport) avec la direction régionale et ses délégations sur chaque département. N'en déplaise à l'encadrement actuel des DDI qui défend sa trajectoire de carrière, cette formule est la seule apte à redonner du sens aux métiers techniques et pédagogiques ainsi qu'à une valence éducative de l'inspection. Elle permet de restaurer la confiance des usagers dans le service public. Nous défendons le principe de DR composées par les CTR/CTN actuels et d'au moins une dizaine de CAS et autant de CEPJ couvrant toutes les spécialités. Chaque UT doit être composée - pour être viable - d'au moins deux inspecteurs JS, une dizaine de CAS/CEPJ et d'autant d'administratifs pour les plus petites. Tous les agents d'une UT peuvent être sollicités et intervenir auprès du CREPS, sur des actions locales ou régionales. C'était le cas avant la RGPP. Tous les collègues du siège de la DR doivent pouvoir intervenir en appui aux UT.

C'est un travail d'équipe qui peut enfin se déployer au service des acteurs des territoires.

Enfin la filière administrative de l'éducation nationale doit être reconstruite pour l'efficacité du service public JS. Elle a été quasiment détruite en moins de 10 ans, alors qu'elle était d'une qualité exceptionnelle en soutien des personnels techniques et pédagogiques comme des personnels d'inspection.

Travailler autrement ne peut se faire en restant dans le carcan institutionnel des DDI. Il est possible de dépasser les réflexes déshabitués, les morosités ambiantes et les confusions déontologiques. Cela passe par une autre organisation du travail et d'autres rapports que ceux d'une organisation pyramidale ignorant les métiers.

Les suffrages obtenus par les organisations syndicales aux élections dans les CT locaux sont additionnés au plan national pour constituer le Comité Technique des DDI. Même isolé-e dans une DDCS/PP chaque voix compte pour porter au plan national un scénario positif pour Jeunesse et Sports.

**Votez et faites voter FSU, pour un syndicalisme de conscience, de solidarité réelle et de propositions.**